

## **FCP DELTA EPARGNE ACTIONS SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTESUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 18 mars 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement « DELTA EPARGNE ACTIONS » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 251.815, un actif net de D : 248.348 et un déficit de D : 12.290 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement « FCP DELTA EPARGNE ACTIONS » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### ***Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers***

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### ***Responsabilité de l'auditeur***

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### ***Opinion***

3. A notre avis les états financiers du fonds commun de placement « FCP DELTA EPARGNE ACTIONS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 Décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

#### ***Vérifications et informations spécifiques***

4. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

5. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 27 mars 2013  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**Fayçal DERBEL**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	251 180	271 368
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		233 503	253 683
Obligations et valeurs assimilées		17 677	17 685
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		635	5 006
Disponibilités		635	5 006
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>251 815</b>	<b>276 374</b>
 <b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	5	3 388	2 808
<b>Autres créditeurs divers</b>	6	79	80
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 467</b>	<b>2 888</b>
 <b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	10	246 292	272 001
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice clos		1	
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 055	1 485
<b>ACTIF NET</b>		<b>248 348</b>	<b>273 486</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>251 815</b>	<b>276 374</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2012</i>	<i>Année 2011</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	7	6 915	6 277
Dividendes		5 974	5 339
Revenus des obligations et valeurs assimilées		941	938
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		6 915	6 277
Charges de gestion des placements	8	(2 483)	(2 276)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		4 432	4 001
Autres charges	9	(2 376)	(2 454)
Autres produits		94	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		2 150	1 587
Régularisation du résultat d'exploitation		(95)	(102)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		2 055	1 485
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		95	102
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(34 729)	(17 472)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		20 498	206
Frais de négociation		(209)	(113)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(12 290)</b>	<b>(15 792)</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2012</i>	<i>Année 2011</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	(12 290)	(15 792)
Résultat d'exploitation	2 150	1 587
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(34 729)	(17 472)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	20 498	206
Frais de négociation de titres	(209)	(113)
<b>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</b>	(1 484)	(1 623)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	(11 364)	67 394
<b>Souscriptions</b>		
- Capital	-	76 796
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(9 300)
- Régularisation des sommes distribuables	-	(102)
<b>Rachats</b>		
- Capital	(10 561)	-
- Régularisation des sommes non distribuables	(708)	-
- Régularisation des sommes distribuables	(95)	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(25 138)</b>	<b>49 979</b>
<b>ACTIF NET</b>		
En début de période	273 486	223 507
En fin de période	248 348	273 486
<b>NOMBRE DE PARTS</b>		
En début de période	2 318	1 722
En fin de période	2 228	2 318
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>111,467</b>	<b>117,984</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>(4,98%)</b>	<b>(8,37%)</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE****CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012****NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS**

« FCP DELTA EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de type mixte éligible aux comptes épargne en actions (C.E.A), régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 20 février 2008 à l'initiative de la Société Tunisienne de Banque « STB » et la société « STB MANAGER » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 08 Mai 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 03 septembre 2008.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP DELTA EPARGNE ACTIONS » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la STB. Le gestionnaire étant la STB MANAGER.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2012 ou à la date antérieure la plus récente.

**3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

**3.4-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2012 à D : 251.180 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2012	% Actif net
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>271 216</b>	<b>233 503</b>	<b>94,02%</b>
<b><u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</u></b>		<b>271 216</b>	<b>233 503</b>	<b>94,02%</b>
ARTES	2 161	20 682	18 312	7,37%
ASSAD	349	3 439	2 991	1,20%
ASSAD DA	23	9	7	0,00%
ATB	1 960	10 873	8 936	3,60%
ATL	2 006	7 947	6 493	2,61%
ATL NG	236	1 035	729	0,29%
ATL NS	708	3 372	2 124	0,86%
BH	450	11 948	5 499	2,21%
BIAT	100	6 427	6 338	2,55%
BNA	250	3 535	2 165	0,87%

BS	1 200	26 579	17 765	7,15%
BT	1 180	10 188	14 147	5,70%
BTE (ADP)	580	17 091	15 776	6,35%
CARTHAGE CEMENT	4 306	11 979	15 372	6,19%
CIL	625	9 652	9 694	3,90%
CIMENTS DE BIZERTE	500	3 385	3 402	1,37%
EL KIMIA	130	4 752	4 752	1,91%
ELECTROSTAR				
ENNAKL				
GIF	900	7 133	4 736	1,91%
MODERN LEASING	304	3 097	2 002	0,81%
MONOPRIX	378	8 678	10 463	4,21%
PGH	432	3 677	2 854	1,15%
SALIM	64	1 081	1 639	0,66%
SFBT				
SFBT DA				
SIPHAT	120	1 884	1 140	0,46%
SITS	2 500	9 727	7 740	3,12%
SITS NS	500	1 945	1 500	0,60%
SOPAT				
SOTRAPIL	315	5 116	4 946	1,99%
SPDIT	600	4 548	4 122	1,66%
STB	2 300	30 264	20 263	8,16%
TL				
TPR	1 892	7 133	9 500	3,83%
TPR DA				
TUNIS RE	1 600	19 076	13 619	5,48%
UIB	400	7 714	7 227	2,91%
WIFACK	500	7 250	7 250	2,92%
<b>Obligations de sociétés &amp; valeurs assimilées</b>		<b>17 102</b>	<b>17 677</b>	<b>7,12%</b>
BTA 05/2022	17	17 102	17 677	7,12%
<b>TOTAL</b>		<b>288 318</b>	<b>251 180</b>	<b>101,14%</b>
<b>Pourcentage par rapport à l'Actif</b>				<b>99,75%</b>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :					
	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes du départ	273 777	614	(3 023)	271 368	
Ajustement		(7)	7		
Acquisitions de l'exercice					
Actions	100 646			100 646	
Cessions de l'exercice					
Actions	(86 105)			(86 105)	20 498
Variation des plus ou moins values sur portefeuilles titres			(34 729)	(34 729)	
Soldes au 31 décembre 2011	288 318	607	(37 745)	251 180	20 498

### Note 5 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à D : 3.388 contre un solde de D : 2.808 à l'issue de l'exercice précédent, et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Rémunération du gestionnaire	169	185
Rémunération du dépositaire	899	623
Rémunération du CAC	2 320	2 000
<b>Total</b>	<b>3 388</b>	<b>2 808</b>

### Note 6 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à D : 79 contre un solde de D : 80 à l'issue de l'exercice précédent, et englobe exclusivement la redevance du CMF.

### Note 7 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au titre de l'exercice clos le 31/12/2012 à D : 6.915 contre D : 6.277 au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b><u>Dividendes</u></b>		
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	5 974	5 339
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
- intérêts des BTA	941	938
<b>TOTAL</b>	<b>6 915</b>	<b>6 277</b>

**Note 8 : Charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2012 à D : 2.483 contre D : 2.276 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Rémunération du gestionnaire	2 207	2 023
Rémunération du dépositaire	276	253
<b>Total</b>	<u><b>2 483</b></u>	<u><b>2 276</b></u>

**Note 9 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31/12/2012 à D : 2.376 contre D : 2.454 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Rémunération du CAC	2 000	2 000
Rémunération du CMF	276	253
Publicité & publications	100	201
<b>Total</b>	<u><b>2 376</b></u>	<u><b>2 454</b></u>

**Note 10 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	272 001
Nombre de parts	2 318
Nombre de copropriétaires	8

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	(10 561)
Nombre de parts rachetées	(90)
Nombre de copropriétaires sortants	(1)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(34 729)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	20 498
Régularisation des sommes non distribuables	(708)
Frais de négociation	(209)

Capital au 31-12-2011

Montant	246 292
Nombre de parts	2 228
Nombre de copropriétaires	7

<b>Note 11 : Autres informations</b>						
<b>11.1. Données par part et ratios pertinents</b>						
<u>Données par part</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>	
Revenus des placements	3,104	2,708	2,456	3,488	3,865	
Charges de gestion des placements	(1,114)	(0,982)	(0,857)	(1,027)	(0,829)	
<b>Revenus net des placements</b>	<b>1,989</b>	<b>1,726</b>	<b>1,599</b>	<b>2,461</b>	<b>3,036</b>	
Autres charges	(1,066)	(1,059)	(1,482)	(1,323)	(0,955)	
Autres produits	0,042	0,017	-	-	-	
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>0,965</b>	<b>0,685</b>	<b>0,117</b>	<b>1,138</b>	<b>2,081</b>	
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,043)	(0,044)	0,825	0,055	-	
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,922</b>	<b>0,641</b>	<b>0,943</b>	<b>1,193</b>	<b>2,081</b>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(15,588)	(7,538)	0,138	21,973	(7,761)	
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	9,200	0,089	4,100	1,305	3,572	
Frais de négociation	(0,094)	(0,049)	(0,117)	(0,162)	(0,215)	
<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)</b>	<b>(6,481)</b>	<b>(7,497)</b>	<b>4,121</b>	<b>23,116</b>	<b>(4,404)</b>	
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>(5,516)</b>	<b>(6,813)</b>	<b>4,238</b>	<b>24,254</b>	<b>(2,323)</b>	
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>(6,481)</b>	<b>(7,497)</b>	<b>4,121</b>	<b>23,116</b>	<b>(4,404)</b>	
Régularisation du résultat non distribuable	(0,318)	(4,012)	5,981	0,038	-	
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>(6,799)</b>	<b>(11,509)</b>	<b>10,102</b>	<b>23,154</b>	<b>(4,404)</b>	
Valeur liquidative	111,467	117,984	129,795	119,943	97,677	
<b>Ratios de gestion des placements</b>						
Charges / actif net moyen	0,97%	0,86%	0,69%	0,94%	0,84%	
Autres charges / actif net moyen	0,93%	0,85%	1,19%	1,22%	0,97%	
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,80%	0,52%	0,75%	1,10%	2,11%	

### **11.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de "DELTA EPARGNE FCP" est confiée à la Société "STB MANAGER". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,8% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STB, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC, calculée sur la base de l'actif net quotidien.